



Syndicat C G T de l'Institut National de la Recherche Agronomique

INRA — Porte de Saint-Cyr — RN 10 — 78210 SAINT-CYR L'ÉCOLE
Téléphone : 01.39.53.56.56 - Fax : 01.39.02.14.50 – E-mail : cgt@inra.fr - CCP Paris 13451- 49Z
Adresse intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> - Adresse internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

N. Réf. : 10-28 BN//BM

St-Cyr l'Ecole, le mercredi 10 mars 2010

Adresse du Bureau National CGT-INRA au Bureau Confédéral

Cher(e)s camarades,

Gouvernement Sarkozy et MEDEF ont décidé de passer à une nouvelle étape de liquidation de nos régimes retraites par répartition, tant pour le public que pour le privé. Sarkozy a annoncé que « *tout doit être mis sur la table* » pour aboutir au dépôt début septembre d'une loi réformant nos régimes de retraites. Les multiples déclarations des Fillon, Darcos et autres Parisot sont sans ambiguïté. Leur but, c'est de diminuer massivement le montant de nos pensions de retraite en relation avec les injonctions de l'Union Européenne. Nous pouvons d'ores et déjà voir ces mesures à l'œuvre dans d'autres pays européens :

- Retarder l'âge de départ en retraite, et faire sauter en France le droit à partir à 60 ans
- Aller encore plus loin dans l'allongement de la durée de cotisations pour une retraite pleine, 42, 43, 44, 45 annuités ?
- Casser les régimes particuliers, et plus précisément pour les fonctionnaires, le Code des Pensions
- Remettre en cause le calcul sur les 6 derniers mois dans la Fonction Publique pour l'aligner sur les 25 meilleures années

Tout cela déboucherait sur des retraites de misère, et de plus grandes difficultés pour que les jeunes trouvent du travail alors que les banques continuent à bénéficier d'exonérations de cotisations largement supérieures au soi-disant déficit de nos régimes !

Notre récent Congrès Confédéral a affirmé, à juste titre, que la préservation de nos retraites, incluant la reconquête des garanties perdues, sera une question décisive, et nécessairement conflictuelle avec gouvernement et patronat, en 2010. Toutes les forces de la CGT, de haut en bas, doivent se disposer pour cet objectif.

De ce point de vue, nous comprenons difficilement la teneur du communiqué intersyndical CGT, CFDT, UNSA, SUD, FSU du 15 février, comme du 4 pages confédéral sur les retraites. Le communiqué invite à « *agir pour que le débat sur les retraites, prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités* ». Certes, il s'agit d'un texte intersyndical, ne reprenant pas nécessairement toutes les formulations CGT. Mais quand on lit le 4 pages confédéral ou bien le texte confédéral appelant au 23 Mars (*Urgence : imposons d'autres choix*), il est fait référence au 'droit à la retraite dès 60 ans avec pour une carrière complète un revenu de remplacement au moins de 75%, mais on doit constater qu'aucune des revendications qui percutent concrètement l'offensive actuelle du gouvernement et que le

Congrès Confédéral avait avancées, n'est reprise. Ni « l'arrêt de la spirale de l'allongement de la durée de cotisation », ni la nécessité de préserver les régimes actuels tant du public- le code des pensions- que du privé. Le 4 pages demande d'ailleurs une « Maison commune des retraites », formule pleine d'ambiguïtés (et largement utilisée par la CFDT) qui a toutes les chances d'être utilisée par le gouvernement pour remettre en cause les régimes particuliers dont le Code des Pensions.

Quel « débat » pourrait-il y avoir avec ce gouvernement qui veut tout nous retirer ?

Il n'y a rien à discuter sur le code des pensions. Il faut le préserver !

Il n'y a rien à discuter sur l'allongement de la durée de cotisation. Il faut le refuser et exiger de revenir au maximum à 37.5 annuités pour tous, public- privé !

Il n'y a rien à discuter sur les régimes spéciaux. Il faut tous les maintenir !

Nous devons réaffirmer :

La réforme n'est pas inévitable, indispensable ou obligatoire comme le claironnent le gouvernement et les medias.

Non ! Le régime de retraite n'est pas déficitaire. Sarkozy parle de 10 milliards manquant dans les caisses des retraites. Or il y a 30 milliards d'exonérations de cotisations patronales. En 2009, on chiffre le total des exonérations de cotisations patronales cumulées depuis 1992 à plus de 250 milliards.

Non ! Les retraites des fonctionnaires ne peuvent pas être en déficit : elles sont partie intégrante du budget de l'état ! Lorsque le gouvernement offre en 2009 460 milliards d'euros aux banquiers et aux patrons, évidemment il augmente la dette de l'état. Cette dette n'est pas la notre, n'est pas celles des salariés, des retraités, des jeunes. Nous n'avons pas à payer le renflouement des banques.

Il est temps de refuser tout recul supplémentaire !

Nous avons payé suffisamment cher les reculs imposés en 2003 pour savoir qu'aucun 'compromis' avec les dirigeants de la CFDT au nom de 'l'unité', mais en réalité sur la base de la mise sous silence de nos revendications, ne peut permettre aux salariés de se battre avec efficacité. Nous ne voulons pas que le scénario de 2003 et 2009, avec des journées d'action à répétition, se remette en place.

Pour faire barrage à Sarkozy, nous estimons donc indispensable que le Bureau Confédéral réaffirme au plus vite de manière ferme les revendications issues du Congrès Confédéral :

- **Non à tout allongement de la durée de cotisation ;**
- **Maintien à 60 ans de l'âge légal de départ à la retraite ;**
- **Maintien et amélioration du code des pensions et de toutes ses dispositions ;**
- **Maintien du calcul sur les 6 derniers mois dans le public ; retour aux 10 meilleures années dans le privé;**
- **Abrogation de la loi Balladur de 1993 et de la loi Fillon de 2003.**

.... même s'il faut pour cela se séparer de la CFDT.

Ce n'est que sur cette base que la mobilisation des personnels, avec leurs syndicats, contre les projets destructeurs du gouvernement pourra s'effectuer.

Recevez, cher(e)s camarades nos salutations syndicalistes

P/o le Bureau National de la CGT-INRA
Le secrétariat administratif

- Copie à UGFF et ses syndicats
- Copie à FERC et ses syndicats